

4. - ARTISANAT

LE TISSAGE ARTISANAL EN TUNISIE AU COURS DE L'ANNÉE 1948

Il est d'un usage constant de procéder par de « larges estimations » pour connaître l'importance des productions artisanales. L'activité du tissage, en particulier, donne lieu à des appréciations numériques la plupart du temps contradictoires, et présentées de diverses façons, ce qui rend impossible d'en dégager une vue synthétique.

Il est vrai que la variété des productions textiles, la dispersion des entreprises et le manque d'organismes professionnels compétents rendent ardu l'établissement de statistique.

Cette étude a pour objet d'essayer de serrer du plus près possible l'importance respective de toutes les opérations de tissage, sans se perdre dans des monographies, et, au delà de leur diversité, d'en dessiner un aperçu général.

La méthode employée consiste à se référer avant tout à l'approvisionnement en matière première (connu par les douanes) et de compléter ces données par des enquêtes menées auprès des gens de la profession. Les résultats de ces enquêtes ont été soumis chaque fois à divers recoupements, et il a toujours été tenu compte des rendements moyens et des productions de qualité standard.

Le Plan sera le suivant :

Première partie : Importance de l'approvisionnement en matières premières.

Deuxième partie : Valeur de la production artisanale.

Troisième partie : Le revenu du tisserand et les métiers vivant du tissage.

Quatrième part : La part du commerce intérieur et celle de l'exportation.

Cinquième partie : Conclusions.

1^{re} PARTIE

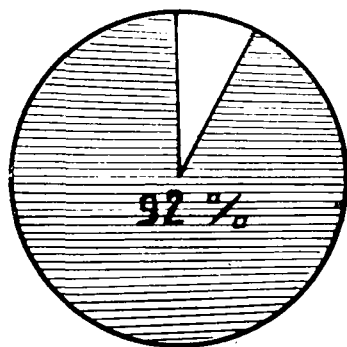
IMPORTANCE DE L'APPROVISIONNEMENT DE L'ARTISANAT TUNISIEN EN FIBRES TEXTILES AU COURS DE L'ANNEE 1948

Vu la lenteur des opérations commerciales et celle des répartitions et la durée des cycles de fabrication des articles artisanaux (tapis notamment), on peut estimer que l'artisanat tunisien a consommé effectivement au cours de l'année 1948 un tonnage de filés égal aux importations réalisées au cours des six derniers mois de 1947 et des six premiers de 1948, ou encore au chiffre moyen des importations de 1947 à 1948. A cela, il faut ajouter l'intégralité de la production lainière locale de 1948 (1), car la laine est traitée immédiate

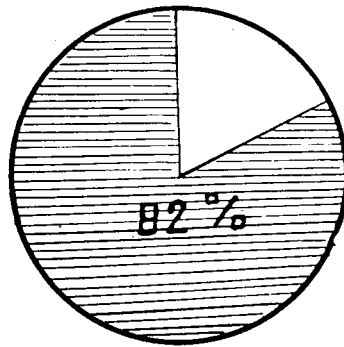
(1) se référer à l'étude de M. PISSALOUX - Bulletin Economique de novembre 1948 - 2.700 tonnes de laines en saint produites en 1948, qui sont estimées ici donner 900 tonnes de laines lavées (rendement 35 %).

IMPORTANCE DE LA DEMANDE DE L'ARTISANAT

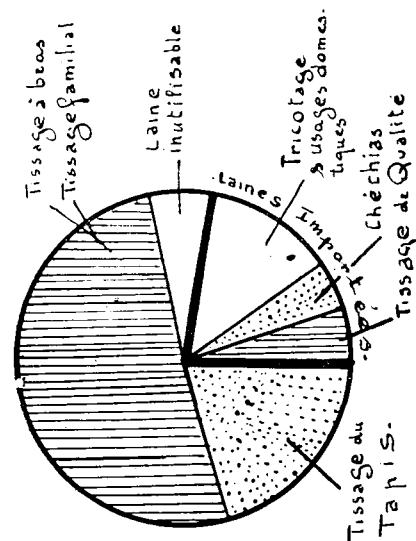
au regard des importations de filés et de la production de laine tunisienne



I. Soie & Rayonne



II. Coton



III. Laines

Importations totales en 1947 et 1948.
Utilisé par l'Artisanat.....

Soie et rayonne
690 T.
638 T.

II
Coton
1.525 T.
1.262 T.

III
Laine disponible en Tunisie en 1948 (1)
Importées 224 T. | 989 T.
Laine filée locale. 765 T.

(1) Utilisation artisanale de la laine
importée 102 T.
autres utilisations..... 122 T

Utilisation artisanale de la laine locale..... 704 T.
laine techniquement inutilisable..... 61 T.

ment dans un système d'économie familiale.

Le tableau suivant, établi sur les bases sus-indiquées montre l'importance des filés utilisés par l'artisanat en 1948, déduction faite des catégories de filés non utilisables pour le tissage et importés pour des besoins domestiques.

TABLEAU N° 1

	En tonnage (tonnes) 1947 + 1948	En valeur (millions de frs) 1947 + 1948
Soie naturelle	$\frac{4.8 + 6.2}{2} = 5 \text{ t., } 5$	$\frac{7.56 \times 10,1}{2} = 8 \text{ M. } 8$
Rayonne	$\frac{220 + 406}{2} = 313 \text{ t.}$	$\frac{41 + 128}{2} = 85 \text{ M.}$
Coton	$\frac{356 + 807}{2} = 582 \text{ t.}$	$\frac{96 + 240}{2} = 168 \text{ M.}$
Laine importée	$\frac{90 + 114}{2} = 102 \text{ t}$	$\frac{35 + 103}{2} = 70 \text{ M.}$
Laine locale lavée	$\frac{2700 \times 35}{100} = 900 \text{ t}$	$\frac{27000 \times 166 (1)}{100} = 448 \text{ M.}$
	1002 t.	518 M
Total	1.902 t 5	779 M. 8

Si on voulait comparer en importance la consommation artisanale tunisienne en filés à celle de la région lyonnaise pour la même année, on devrait dire que la Régence a utilisé :

- 1/6 des filés de coton)
- 1/60 des filés de rayonne) du total des filés travaillés à Lyon et sa région.
- 1/400 de la soie naturelle)

Au reste les représentations graphiques ci-contre nous montrent la part de l'artisanat dans la totalité des filés importés en Tunisie.

2^me PARTIE

VALEUR DE LA PRODUCTION ARTISANALE :

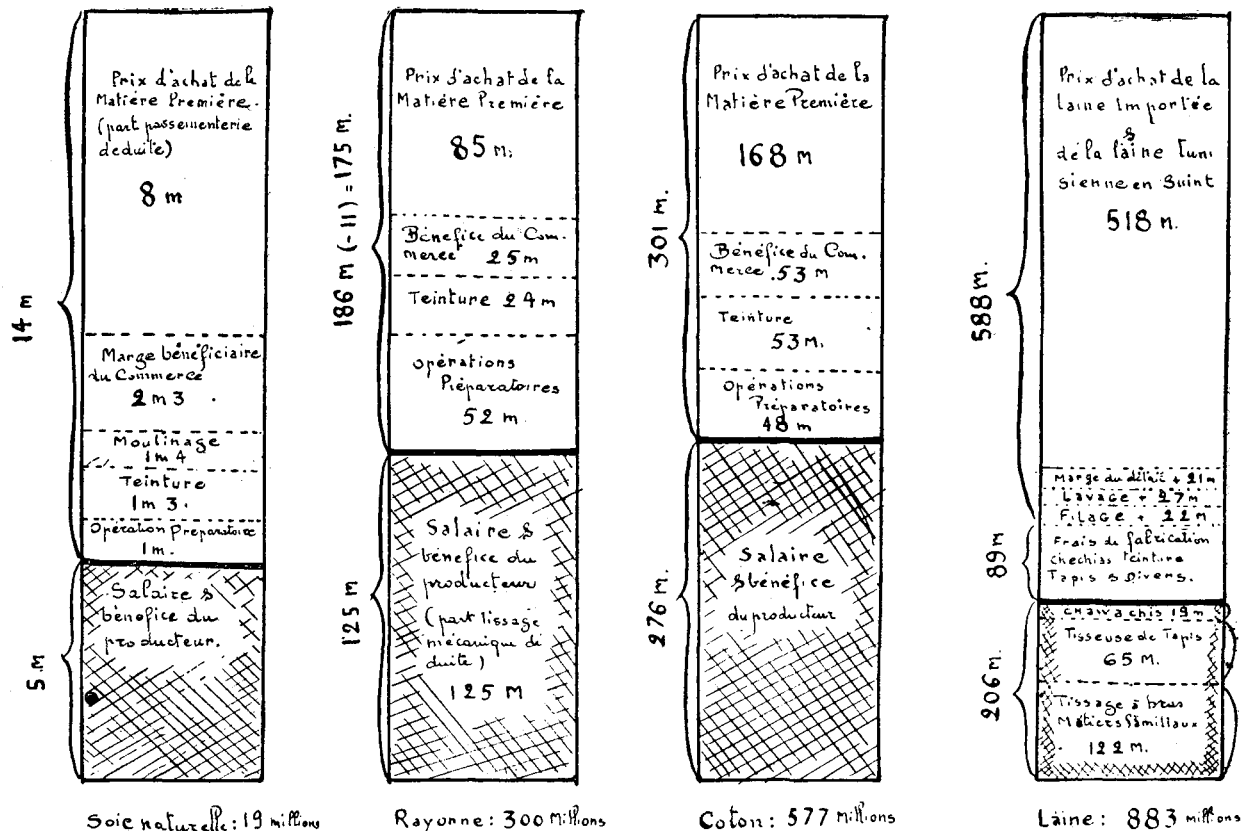
de l'achat de la matière première par l'artisan à la vente du produit tissé

Essayons de suivre ce qu'il est advenu de ces matières premières, en examinant, pour le poids et la valeur, chacun des stades de commercialisation et de fabrication.

A) Premier stade : La fonction distributive du commerçant détaillant.

(1) Prix de vente moyen pratique en 1948 à Sfax (Service Tunisien des Statistiques).

DE LA PRODUCTION TEXTILE ARTISANALE AU COURS DE L'ANNEE 1948



- L'examen des graphiques ci-dessus autorise les remarques suivantes :
- 1° — les tissages du coton et de la rayonne offrent une grande similitude :
 - 2° — l'un et l'autre donnent l'apparence de laisser une large marge bénéficiaire. C'est un leurre, car cette marge affecte une production trop peu importante pour ne pas la grever lourdement, sans pour autant être rémunératrice pour le producteur.
 - 3° — la diminution du prix de revient des produits en laine appelle une action surtout orientée vers le prix d'achat de la matière première et la teinture, bien plus que vers une amélioration technique des opérations de fabrication et du tissage, affectant un nombre considérable de producteurs.



TEINTURERIES ARTISANALES

(Photo Ministère du Commerce et de l'Artisanat)

Le prix de cession de ces matières premières à l'artisan est majoré en 1948 d'une marge de 30%, à ajouter au prix d'importation (départ usine). Le coefficient doit légalement rémunérer tous les échelons commerciaux et couvrir les frais d'approche. Une légère perte en poids est à signaler par suite des transports, ventes au détail, disséction, vol, etc....

On a ainsi les résultats suivants :

TABLEAU N° 2

Soie naturelle	2% en poids et + 30% en val.	5 t. 4 pour 11 M. 4
Rayonne	3 % — d° —	304 t. 2 pour 110 M. 5
Coton	3 % — d° —	564 t. pour 218 M. 4
Laine importée	inchangée	102 t. pour 91 M.
Laine locale filée	inchangée	900 t. pour 475 M. (1)
Au total		1875 t. 6 pour 906 M. 3

B) Deuxième stade : *Les opérations préparatoires au tissage et le tissage.*

Ces opérations préparatoires sont faites de façon archaïque par une main-d'œuvre féminine, par des enfants ou quelques artisans spécialisés. Elles contribuent à « occuper » une population aussi importante que ne le fait le tissage proprement dit et dont les prévenus seront dégagés dans la troisième partie de cette étude.

On peut toutefois préciser déjà que, de ce fait, les problèmes de modernisation du tissage artisanal vont avoir un aspect social doublant et compliquant l'aspect purement technique. La première amélioration viserait sans doute à faire effectuer ces opérations préliminaires par des machines avec moins de perte et un prix de revient moindre; la seconde à augmenter le rendement du métier. Toutes deux impliqueraient, cependant, la cessation d'activité d'une masse laborieuse, composée d'artisans, de femmes et d'enfants.

Examinons les différentes opérations de fabrication depuis le moment où l'artisan a pris possession de la matière première. Il s'agit essentiellement :

1.) de donner au fil la couleur désirée : teinture.

2.) de disposer le fil de façon à pouvoir l'employer sur le métier : montage de la chaîne d'une part et canetage, d'autre part;

(1) calculé ainsi : $900 \times 527 = 475$

l'augmentation de valeur par suite du lavage de 475 à 448, soit 27 M. est la rémunération du travail féminin.



OPERATION PREPARATOIRE AU TISSAGE : MONTAGE DE LA CHAINE

(Photo Ministère du Commerce et de l'Artisanat)

3.) de le tisser enfin.

1.) La teinture :

A part celle de la soie, qui nécessite un lavage sérieux entraînant une perte de poids, variant suivant la « charge » de la soie de 20 à 30%, et celle de la laine (6% de perte), on considère que la teinture des autres matières textiles n'entraîne pas une déperdition de poids notable.

Par contre, pour tous ces fibres textiles, la teinture des filés faite dans de très mauvaises conditions techniques est très onéreuse. De plus, elle hypothèque lourdement la qualité du produit fini au point de vue solidité et résistance des couleurs à l'usage.

Malheureusement l'ancienne technique des couleurs végétales est à peu près perdue, et dès que le cours des produits finis s'infléchit l'artisan utilise la moins chère de la gamme des couleurs minérales, ce qui gâte définitivement son travail, lasso la demande et contribue encore à une plus grande baisse du cours du produit fini pratiqué au souk.

2.) La préparation du fil :

Elle consiste pour la laine essentiellement dans le filage. Le filage est traditionnellement fait par une main-d'œuvre féminine. Il cause 15% de perte en moyenne.

Le rendement d'une fileuse est, par jour, de 100 à 200 grammes de fils de chaîne et 6 à 800 grammes de fils de trame : celui d'une machine artisanale, de 60 kilos. En 1948, le filage de la laine a représenté environ 1.800.000 (1) journées de travail. Pour 300 jours de travail effectif dans l'année, il y a donc eu un effectif permanent de 6.000 fileuses. En réalité il y en a eu plus de 20.000 travaillant par intermittence.

Quant aux autres matières textiles, le dévidage et le montage de la chaîne, d'une part, le dévidage, bobinage et canetage pour la trame, d'autre part, sont faits souvent par d'autres artisans que le tisserand, ou par des enfants travaillant dans l'atelier du tisserand. La perte au poids est négligeable, mais ces opérations sont lentes et onéreuses (2).

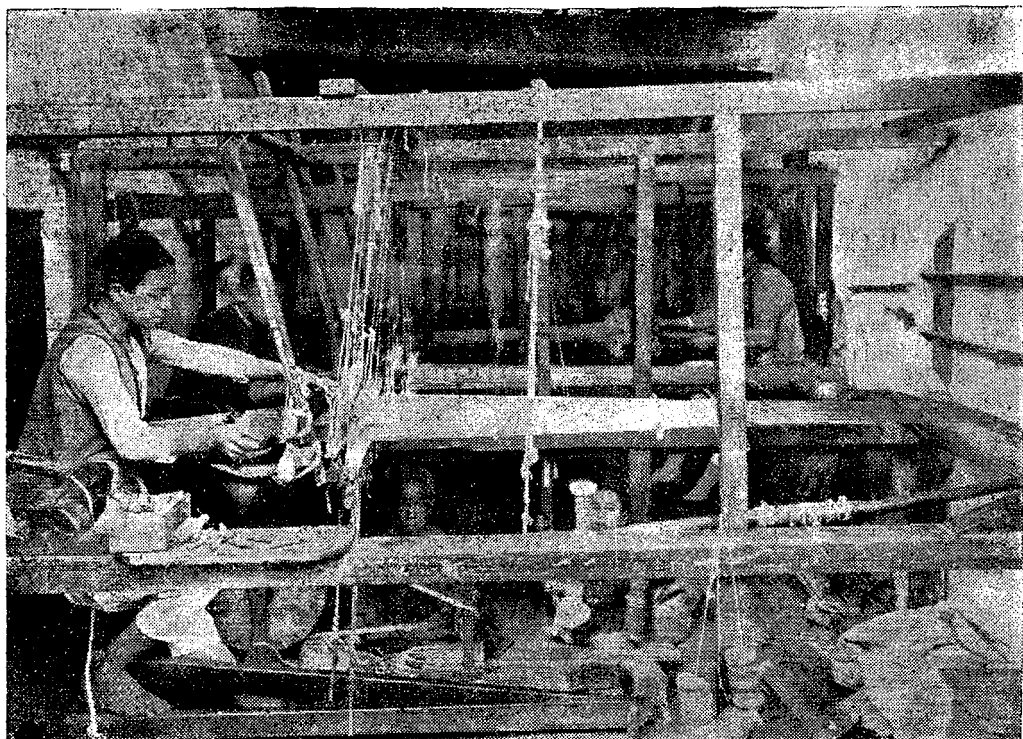
(1) Compte à 500 grammes en moyenne journalière.

(2) pour 1 k. 100 de rayonne, donnant 1 kilo de produit fini, on peut compter :

— chaîne —	dévidage de 370 grammes	27 frs
	montage de la chaîne	48 frs
— trame —	dévidage de 830 grammes	45 frs
	canetage	70 frs

soit au total : 190 frs

Pour le coton, dont le fil est moins délicat le prix des opérations préliminaires au tissage est de chaîne : 60 frs, trame 40 frs = 100 frs.



ATELIERS DE TISSERANDS A BRAS

(Photo Ministère du Commerce et de l'Artisanat)

TABLEAU N° 3 (en tonnes et millions de francs) (1)

Soie naturelle	3 t., 9	15,5 M.	
Rayonne	274	186,5 M.	
Coton tissage	481	301,4 M.	
Coton tapis	30	20 M.	
Laine importée	102	91 M.	
ou non, mais filée.....	765	497 M.	588 M.
		867 (2)	
Le détail de la consommation de la laine est le suivant :			
Laine A - chéchia	55 t.	82,5 M.	
Laine C - tapis	196	127 M.	
Laine B, C. et D. - tissage et autres usages	616	373,5 M.	
Total pour la laine.....	867 t.	588 M.	

3.) Le tissage :

Le tissage sur métier à bras cause des déchets et pertes de l'ordre de 10% avec toutes les matières textiles. La perte est la même pour le travail du tapis ou celui de la chéchia.

Le tableau N° 3 précise les différentes transformations en poids et valeur, compte tenu pour la laine des trois groupes de production.

C) Troisième stade : Valeur de la production artisanale textile vendue par le producteur.

Il est ardu de la chiffrer exactement car les prix de vente sont soumis à des variations saisonnières, quelquefois hebdomadaires. Cependant on élimine une partie des difficultés en calculant la valeur des produits vendus en fonction de leur poids. Les prix avancés ici sont des prix moyens de vente pratiqués aux souks, pour des objets de production courante.

a) Pour la soie naturelle :

La passementerie utilise environ le 1/10 de la quantité affectée au tissage. L'importance réelle de celui-ci est ainsi ramenée à 3 T. 5 pour une valeur de 14 millions (au lieu de 3 T. 9 pour 15,5).

b) Pour la rayonne :

Les métiers mécaniques se servent d'une catégorie de filés non comptabilisée dans le secteur de la consommation artisanale. Cependant, suivant

(1) Il n'est pas possible de donner ici le mode de calcul de chacun de ces postes, sous peine d'entrer dans tous les détails techniques des diverses fabrications. Retenons que les différences de poids constatées entre les tableaux N° 2 et 3 sont justifiées par les pertes dues au moulinage, à la teinture et au tissage. L'augmentation du prix de revient est consécutive à ces mêmes opérations et au filage de la laine locale (22 m.).

(2) Il est estimé que les 900 tonnes de laine locale lavées ont donné 765 tonnes de laine filée (15 % de perte).

les disponibilités du marché, les tisserands possédant des machines peuvent être amenés à s'approvisionner aux mêmes sources que l'artisan.

Il y avait 90 métiers mécaniques en activité en 1948 tissant la plupart du temps la rayonne. La consommation de ces métiers est de 50 tonnes par an (2 kg. pour 300 jours ouvrables par métier), or seize tonnes seulement ont été importées en cannettes. La similitude d'approvisionnement s'étend donc sur 34 tonnes, ce qui ramène en définitive la part des productions purement artisanales :

à 240 tonnes (274-34) pour une matière première d'une valeur de 175 millions (186.5-11.5).

Le prix de vente des articles finis doit être évalué à 1.250F (1) le kilo, soit au total :

$$240 \times 1.25 = 300 \text{ millions}$$

c) Pour le coton :

Retranchons le tonnage nécessaire à la confection des tapis (0 k. 500 par mètre carré), soit 30 tonnes pour une production de 60.000 mètres carrés (voir plus loin).

Une partie de ce coton est teint pour les tapis à poils ras, sa valeur à 600 fr. le kilo est de 18 millions, plus 2 millions de teinture. Ainsi la part de l'artisanat du coton est en définitive de :

481 tonnes de produits finis d'un prix de revient total de 301 millions 4.

Le prix de vente de ces produits tissés en coton, en prenant pour base 1.200 F. (2) le kilo, se monte ainsi à 577 millions.

d) Pour la laine enfin :

Le problème est plus complexe, car il faut distinguer 3 types de production distincts : chéchias, tapis et divers.

A. — LES CHECHIAS

Cinquante tonnes de laine ont été traitées au centre de foulage obligatoire d'El Battan, ce qui représente une production de 45 tonnes de chéchias.

A ce chiffre il faut ajouter les chéchias faites clandestinement chez certains artisans, si bien que l'on doit estimer la production de 1948 à 50 tonnes d'objets finis, représentant une consommation de matière première de 55 tonnes (10% de perte).

La valeur de cet approvisionnement en laine d'importation peut être fixée à 1.500 F. le kilo, soit à 82 millions 5 au total pour 55 tonnes. Il s'agit en effet de laine A de très bonne qualité et importée de l'étranger.

Les frais de fabrication doivent être estimés à 48 millions 8 si l'on prend pour exemple une chéchia de qualité standard, teinte à la teinture minérale (3), soit un prix de revient global de 131 millions 3.

Le prix de vente de cette production en 1948 se monte à 50 T. \times 3 = 150 millions (3.000 F. la douzaine).

(1) Chiffre obtenu en prenant pour base de calcul la takrita de qualité courante.

(2) Obtenu à partir du prix de la mélia du Sahel.

(3) Le détail de ces frais est le suivant: tricotage $55 \times 0.15 = 8.2$, foulage $55 \times 0.08 = 4.4$, teinture $55 \times 0.20 = 11$, cardage $55 \times 0.25 = 13.7$, moulage $55 \times 0.04 = 2.2$, feutrage $55 \times 0.07 = 3.8$, menus frais $55 \times 0.10 = 5.5$.

En résumé, la fabrication des chéchias pour l'année 1948 est de 50 tonnes représentant un prix de revient global de 131 millions 3 pour un prix de vente de 150 millions.

B. — LE TAPIS

La production des tapis estampillés fut pour 1948 de	
tapis haute laine Kairouan.....M2	36.000
autres centres	2.800
	<hr/>
Total H. L.....	38.800
tapis à poils ras Kairouan.....	10.000
Gabès - Oudref	7.000
	<hr/>
Total P. R.....	17.000
TOTAL.....	<hr/> 55.800

mais on doit compter environ 60.000 mètres carrés en tenant compte des tapis non présentés à l'estampillage ou refusés lors de cette présentation.

Cette production exige une consommation de laine filée tunisienne (laine C) dont l'importance s'établit comme suit :

pour les tapis haute laine :

40.000 m²×4 kilos au m²=160 T.

pour les tapis poils ras :

20.000 m²×1.8 kilo au m²= 36 T.

Total : 196 T.

La valeur de cette laine ainsi utilisée est de 196×0.65=127 millions.

Le prix de revient des opérations de teinture pour la partie de cette production teinte (la moitié) est de 98 T.×0.80=8 millions. Le prix de revient (laine et teinture) est de 127+8=135 millions, chiffre auquel on doit ajouter celui du coton 20 millions, obtenant ainsi un prix de revient total de 155 millions.

Le prix de cession de cette production à la criée par le producteur (1) doit être estimée comme suit :

40.000 m²×4.100 Fr. le m²=164 millions pour les « hautes laines »

20.000 m²×2.800 Fr. le m²= 56 millions pour les « poils ras ».

220 millions.

En définitive, la production du tapis se présente ainsi : 196 tonnes de laine et 30 tonnes de coton employées pour un prix de revient total de 135 millions, représentant une valeur de vente par le producteur évaluée à 220 millions.

(1) Il n'est nullement question du prix de vente des tapis par le commerçant au touriste.

C. — LES AUTRES UTILISATIONS DE LA LAINE

Avec cette rubrique s'achèvera l'étude de la production textile artisanale. La méthode employée au cours de ce travail permet de connaître par soustraction l'importance en tonnage et valeur des autres produits tissés en laine. Il faudra sans doute une longue période de temps avant qu'il soit permis d'établir des statistiques très précises sur le tissage familial qui échappe actuellement à l'opération du recensement et sont ainsi l'objet d'estimations fantaisistes.

L'intermittence qui caractérise cette production enlève toute signification utile à un calcul portant sur un nombre de métiers, mais il est plus important de connaître le nombre de journée de travail consacrées à ce tissage.

Les diverses autres utilisations de la laine représentent au cours de l'année 1948 : 616 tonnes d'une valeur de 378 millions 5.

Cette quantité satisfait à la confection des vêtements soignés ou rudimentaires effectuée par des artisanes, au tissage de couvertures et à l'alimentation de métiers à bras ordinaires maniés par des hommes. Un certain tonnage est utilisé en dehors du tissage (matelas) et est exporté. Il s'agit de laine de qualité D (sarde) ou de laines jarreuses. La quantité ainsi impropre au tissage ne doit pas excéder le 1/10. Il aurait donc été tissé pratiquement 555 tonnes de laine filée représentant 467 tonnes (1) de vêtements divers — bur-nous — jebbas — couvertures, etc...

Le prix de revient total s'établit de la façon suivante :

prix de la laine	$555 \times 0.61 = 341$ millions
teinture	50 millions

—
Au total : 391 millions

La valeur de cette production calculée en prenant pour exemple l'article de qualité moyenne (Base 1.100 F. le kilo de produit fini) s'établit à $467 \times 1.1 = 513$ millions 7.

La dernière rubrique donne en conclusion les résultats ci-dessous :

tonnage à laine tissée : 555 T., donnant des produits finis : 467 T., d'une valeur de vente de 513 millions 7; laine non tissée : 61 T. d'un prix de revient de 67 millions.

Le tableau ci-dessous établi à partir des résultats auxquels on vient finalement d'aboutir, va nous permettre de dégager enfin la masse de salaire-bénéfices, constituant le revenu du tisserand.

(1) déduire 6 % déchets teinture et 10 % déchets tissage.

TABLEAU N° 4

	Tonnage des produits finis	Prix de revient de la matière première et des opérations de préparation	Valeur de la production vendue par le producteur	Salaire, bénéfice du tisserand chiffres de la colonne n. 4 moins ceux de la colonne n. 3
Articles en soie na- turelles	3 T. 5	14 M.	19 M.	5
Articles en rayonne..	240 T.	175 M.	300 M.	125
Articles en coton..	481 T.	301 M.	577 M.	275.6
Chéchias	50 T.	131 M. 3	150 M.	18.7
Tapis	203 T.	155 M.	220 M.	65
Autres articles en laine tissés	467 T.	391 M.	513 M.	122
	1.444. T. 5	1.167 M. 7	1.779 M.	611 M. 3
laine non tissée (pour mémoire)	61 T.	et 67 M.		

3^e PARTIE

LE REVENU DU TISSERAND ET DES ARTISANS VIVANT DU TISSAGE

1.) *Le tisserand en soie et rayonne (hraïri)*

La soie et la rayonne ont apporté à l'artisanat une masse de salaires et de bénéfices équivalent à environ 130 millions pour 304—30=274 tonnes de produits finis.

Comme un métier à bras consomme par journée de travail 1 kilo de rayonne, on estime que le travail de la soie et de la rayonne ont représenté 274.000 journées de travail.

Introduisons le facteur humain dans ce calcul et comptons qu'un artisan travaille en moyenne 255 jours (1) par an, le tissage de la soie représente une activité permanente de 1.100 métiers au cours de l'année considérée. Ces 1.100 artisans (patrons et ouvriers) ont donc à se partager un revenu annuel de 130 millions. Leur salaire — bénéfice par journée de travail effectif est donc de :

$$130.000.000 : 1.100 = 118.000 \text{ F. l'an}$$

et $118.000 : 255 = 463 \text{ F. par jour de travail effectué, mais en réalité } 326 \text{ F. par jour ouvré ou chômé } (118.000 : 365 = 326).$

La faiblesse de ce revenu différencie assez peu la situation de l'ouvrier

(1) période de ramadan travail réduit	17 jours
fêtes religieuses	12 jours
1/2 journées vendredi	27 jours
absence et maladie	60 jours

Total 100 jours

de celle du patron tisserand; au reste elle correspond à une production faible elle aussi. Un métier « sort » en moyenne 900 grammes de produits finis, ce qui représente environ 6 m² de tissu ou encore 8 mètres de tissu en 80 cm. de large.

Ce revenu est pourtant sensiblement augmenté en pratique par le fait que le tisserand essaie de faire lui-même, ou de faire effectuer par sa famille, le plus possible des opérations préparatoires, que nous avons supposées dans cette étude, devoir incomber à des artisans rémunérés spécialement à cet effet.

Si l'on se reporte au tableau N° 3 on voit que ces opérations préparatoires au tissage se montent à 52 millions. Ainsi au maximum 20 millions s'ajoutent de ce fait aux 130 millions primitivement indiqués, ce qui porterait le revenu du patron ou ouvrier à 535 F. par journée de travail effectif; le salaire est ramené à 373 F. par journée chômée ou non.

A mon sens le revenu ou salaire du tisserand hraïri a oscillé en 1948 entre ces deux limites de 326 F. à 373 F. appliquées au patron ou à l'ouvrier. Rappelons encore que ce poste salaire affecte seulement 8 mètres de tissu en petite largeur. Le salaire du tisserand, insuffisant en lui-même, est pourtant excessif pour une si faible quantité de marchandises, se vendant souvent mal par surcroît. On touche par là à la grande misère morale et matérielle de l'artisanat du tissage à bras, et on mesure l'ampleur du problème technique.

Notons pour terminer que l'effectif de 1.100 métiers ayant travaillé normalement, chiffre rigoureusement déterminé par la quantité de rayonne utilisée, est bien différent des chiffres de recensement des métiers existants. Le recensement effectué au cours de l'année 1948 indique 3.160 métiers utilisant la rayonne. Ce résultat est certainement excessif, cependant il est évident que l'artisanat est loin de travailler suivant sa capacité théorique de production.

2.) *Le tisserand en coton (foutagis)*

La corporation des foutagis a bénéficié au cours de l'année 1948 d'un salaire-bénéfice égale à 275 millions 6 en effectuant le tissage de 534 tonnes de matières premières (voir tableau 4).

Une telle quantité de filés de coton a donné du travail à 2.370 métiers travaillant 255 jours par an (445.000/255). Le salaire par métier a donc été de 456 F. par journée de travail effectif, mais de 320 F. par journée chômée ou non.

Le revenu du tisserand en coton est donc très légèrement inférieur à celui du tisserand en rayonne, mais comme il s'agit d'une matière première moins fragile que la soie, l'artisan cotonnier effectue presque systématiquement chez lui toutes les opérations de préparation du fil.

Compte tenu du supplément de revenu ainsi acquis (+30 M.), la rémunération du travail atteint ainsi 475 F. par jour travaillé et 332 F. par jour.

La mise en œuvre du métier à bras travaillant le coton a donc dégagé

pour le tisserand (patron ou ouvrier) un salaire journalier moyen qui oscille entre 456 F. ou 475 F., ce qui équivaut à un revenu de 320 F. à 332 F. par jour. Comparé au tisserand en soie, le foutagis paraît avoir un salaire moins facile à améliorer.

Le tissage du coton est d'ailleurs une activité plus rurale que celle de la soie, et comme la préparation du fil présente moins de difficultés techniques, les ateliers de tissage sont beaucoup plus rudimentaires et les conditions de travail moins satisfaisantes. Les résultats du recensement du tissage des métiers existants pour le coton sont très supérieurs à l'effectif des métiers occupés en permanence.

3.) La rémunération de diverses activités du travail de la laine

a) pour les chéchias.

La marge de salaire-bénéfice que laisse le prix de revient (18 M. 7) est à partager entre à peu près 400 fabricants mais ces fabricants sont aussi commerçants, donc en définitive leur revenu réel est accru de la marge bénéficiaire normale de leurs opérations commerciales.

Beaucoup d'autres, ayant des petites entreprises et tard venus dans la profession, effectuent eux-mêmes les opérations finales de fabrication et augmentent ainsi leur revenu de la part de salaire économisé. Si on voulait connaître le salaire revenant aux ouvriers employés à la fabrication des chéchias, il faudrait ajouter les frais de cardages, foulages, feutrages et autres menus dépenses (13 M.+2.2+3.8+5.5). On aurait ainsi 25 millions 2, desquels on défalque le prix des chardons usés par ces opérations. Les ouvriers chaouachis ont donc à se partager un salaire de 23 millions.

b) Le tissage du tapis.

La part de salaire revenant aux tisseuses de tapis est aisée à calculer à partir du chiffre de 40.000 m² de tapis haute laine payés 1.200 F. le m², soit 48 M., et 20.000 m² de tapis à poil ras payés 850 F. le m², soit 17 M. Au total : 65 M. (voir tableau n° 4).

Or, le tissage d'un mètre carré de tapis haute laine demande 90 heures de travail, et celui d'un mètre carré de tapis à poils ras en moyenne 70 heures. Le nombre d'heures de travail consacrées au tissage des tapis en 1948 est donc de :

$$40.000 \times 90 \text{ h.} = 3.600.000 \text{ et } 20.000 \times 70 \text{ h.} = 1.400.000.$$

Au total : 5.400.000 heures de travail.

La seule façon rationnelle de mesurer cette activité artisanale est donc de faire état de la notion d'heure-travail : la tisseuse s'occupe au tapis dans la mesure où ses occupations ménagères lui en laisse le temps. On ne peut parler dans ce secteur d'une production par métier.

Le travail du nouage des points est tellement minutieux et exige une telle dextérité que l'on ne peut le continuer plus de 7 heures par jour, ainsi 771.400 journées (1) de travail effectif ont été consacrées théoriquement au tissage du tapis. La rémunération journalière de la tisseuse de tapis compte donc pour 86 F. (2).

$$(1) \frac{5.400.000}{7}$$

donc 3020 tisseuses occupées 255 jours par an,

$$(2) \frac{65.000.000}{771.400} = 86$$

Ce salaire inférieur est un élément à garder présent à la mémoire lorsqu'on se récrie sur la cherté du tapis de Tunisie, et que l'on s'occupe d'en faire baisser le prix.

Il est vrai que là aussi, les opérations de lavage ou filage de la laine sont faites dans la famille, ce qui contribue à augmenter le revenu global de la famille de la part-salaire de ces opérations (se reporter à la deuxième partie).

c) Les autres sortes de tissage.

Il s'agit ici de la rémunération de tisserands travaillant sur des métiers à bras horizontaux et de femmes maniant des métiers verticaux.

Le tableau N° 4 indique un poste salaire équivalent à 122 millions, pour 555 tonnes de laine filée employées.

Le salaire par journée ouvrée est donc voisin de 443 F. et par journée travaillée ou chômée de 304 F. Il ne s'agit là que d'un salaire moyen moins significatif que celui des tisserands en coton ou en soie. En effet, ce salaire est perçu pour des produits de qualités très différentes depuis la couverture artistique jusqu'à la pièce d'étoffe rudimentaire tissée sous la tente.

Leur métier à tisser la laine, qui avait jadis la primauté en Tunisie semble bien l'avoir perdue définitivement, puisque le revenu qu'il procure est bien inférieur à celui des autres type de métiers. En effet, la laine tunisienne n'est pas techniquement très adéquate au tissage (tapis excepté), et il ne faut pas s'étonner que cette activité ne puisse se maintenir longtemps devant l'importation de tissus de laine. Elle restera de plus en plus le fait de la population bédouine.

Le nombre de métiers existants est d'ailleurs beaucoup supérieur à celui des métiers en activité continue en 1948. Cela tient à la régression nette du tissage de la laine susmentionnée, et aussi à ce que la production de la laine tunisienne a été en 1948 très inférieure à la moyenne.

d) Les activités annexes du tissage.

Tout au cours de ce travail, nous avons eu l'occasion de pouvoir chiffrer au passage la rémunération des diverses activités artisanales en rapport organique avec le tissage.

Après avoir examiné la rémunération des tisserands, il est opportun de les rappeler ici brièvement.

1.) La teinture y figure pour 149 M 6 : 1 m. 6 (soie)+24 M. (rayonne)+53 M. (coton)+11 M. Chéchias+10 M. tapis (laine et coton)+50 M. autres articles laine. Dans ce secteur il reste impossible de faire la part des salaires et celle du prix des colorants employés.

2.) Le tissage de la soie a fourni 53 M. de salaires pour les opérations antérieures au tissage, celui du coton, 48 M.

3.) Le travail de la laine a dégagé un revenu de 27 millions pour les laveuses, 22 millions pour les fileuses, 23 millions pour les ouvriers chaouachis, 8 millions pour les femmes occupées à tricoter les bonnets de laine avant le foulage de la chéchia, ainsi au total : 181 millions pour une masse de salaires de 611 millions au profit du seul tissage.

Ces chiffres montrent dans quelle mesure le tissage « occupe » et aide à vivre non seulement les tisserands patrons et ouvriers mais la foule d'autres personnes qui a eu à se partager ce revenu de 181 millions.

L'état actuel des statistiques ne permet pas de pouvoir chiffrer en heures de travail le temps consacré à ces activités annexes. Le chiffre que l'on obtiendrait serait d'ailleurs purement théorique car elles sont essentiellement intermittentes (et dans la journée et dans la saison). Il était suffisant de montrer avec chiffres à l'appui que les problèmes posés par l'existence d'un tissage à si faible rendement sont d'ordre humain plus que technique.

4^e PARTIE

LA PART DU COMMERCE INTERIEUR ET CELLE DES EXPORTATEURS

A. — LA COMMERCIALISATION DES MATIERES PREMIERES

Le tableau de l'importance économique de l'artisanat du tissage serait incomplet s'il se bornait à faire état des gains réalisés par les tisserands et les autres artisans travaillant avec eux. Il convient de noter également que cet artisanat est la raison d'être de grosses maisons commerciales d'importation et d'une multitude de petits détaillants. Après avoir pris note de l'influence de l'artisanat sur l'existence de ce commerce, il n'en reste pas moins difficile d'en apprécier numériquement l'importance.

En 1948 pour un approvisionnement d'une valeur initiale de 800 millions de francs, le commerce d'importation y figure pour 331 millions (40%), le reste de l'approvisionnement étant le fait de la laine tunisienne.

Si on se réfère au tableau n° 2, on voit qu'au simple stade de l'approvisionnement en matière première (laine exclue) le commerce a encaissé 100 millions du seul fait de sa fonction distributive. Il est vrai que cette somme doit couvrir des dépenses de transport, frais de douanes, frais généraux, mais il faut estimer, en revanche, qu'elle était jusqu'à ces derniers temps sensiblement majorée des bénéfices réalisés par la vente, sans titres de répartitions, de marchandises contingentées.

B. — LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FINIS

1.) *Volume des transactions commerciales :*

Comment affecter d'un chiffre l'importance que les produits textiles terminés prennent dans le commerce et comment déterminer l'activité économique (transport, etc...) suscitée par l'écoulement de ces produits tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger ? On trouvera plus bas des aperçus qui, donnés avec une large marge d'approximation, ont cependant une valeur indicative.

Dans le tableau n° 4 le prix de cession par le producteur de l'ensemble des productions artisanales tissées était évalué à 1.779 millions. Ce chiffre augmenté d'un coefficient égal à la marge commerciale moyenne du détaillant va donner approximativement le volume des affaires ayant trait aux ventes de ces produits textiles, soit $1.779 (+25\%) = 2.224$ millions. Ainsi le volume des transactions commerciales égal à 906 millions (tableau n° 2) avant le début du cycle de production, est passé à plus de deux milliards au moment où cette production est acquise par le consommateur.

2.) *Part de l'exportation :*

Les statistiques douanières d'exportation vont nous permettre de pouvoir préciser de façon plus satisfaisante la part qui revient au seul commerce extérieur.

La Régence a exporté en matière de production artisanale textile, au cours de l'année 1948, les quantités suivantes de marchandises :

Chéchias	14 T.	pour	19 millions
Tapis	97 T.	pour	103 millions
Couvertures	86 T.	pour	23 millions
Tissus de laine	6 T.	pour	8 millions
<hr/>			
Total pour la laine	203 tonnes de produits finis		153 millions en valeur
articles de coton	1 T.	pour	9 millions
articles de soie et rayonne	6 T.	pour	7 millions
articles confectionnés broderie	88 T.	pour	151 millions
<hr/>			
	95 tonnes		167 millions

Au total : 298 tonnes de produits finis d'une valeur de 320 millions.

Rapprochons ces chiffres des données du tableau n° 4 pour déterminer par différence la partie de la production textile qui a été écoulée sur le marché intérieur : on verra qu'en 1948, 20% (1) du tonnage de la production artisanale textile a été expédié en dehors des frontières (presque exclusivement en Algérie et en France), ce pourcentage variant naturellement selon le genre de production :

50% pour le tapis;

30% pour les chéchias;

20% en moyenne pour les autres articles en laine (burnous et couvertures);

13% pour les articles de soie, rayonne et coton.

La sensibilité à la conjoncture sera donc beaucoup plus grande pour les deux premières productions que pour les autres. Pour ces dernières qui sont malgré tout les plus importantes en tonnage et en valeur, le commerce intérieur y est nettement prédominant.

C'est dire que les problèmes posés pour assurer la continuité de la production locale parmi la clientèle autochtone sont essentiellement d'ordre intérieur.

3.) *L'influence du tissage dans la balance du commerce :*

Les opérations commerciales ayant trait à la production artisanale textile sont un élément permanent du déficit de la balance commerciale du pays, à cause de la prédominance en valeur des importations. Le déficit est d'ailleurs aggravé d'une manière que les statistiques douanières ne peuvent indiquer, si l'on songe que le tissage utilise à des travaux peu productifs un élément numérique important de la population active du pays.

(1) $\frac{218}{1444} \approx 20\%$

Examinons l'importance respective des importations et des exportations de l'année 1948.

L'artisanat tunisien a exigé en effet l'importation de :

— 1002 tonnes de fils d'une valeur de — 330 millions (se référer au tableau n° 1).

Il a exporté en produits finis la même année :

— 298 tonnes d'une valeur de — 320 millions (matière première plus travail).

Mais ces 320 millions sont pour la plupart représentés par des laines trouvées sur place.

Ainsi, les matières premières préalablement importées ne font l'objet de réexportations que dans une faible mesure :

6 tonnes articles de rayonne d'une valeur de.....	7 millions
14 tonnes de chéchias (laine étrangère) d'un valeur de	19 millions
1 tonne articles de coton d'une valeur de.....	9 millions
88 tonnes articles confectionnés d'une valeur de.....	151 millions

109 tonnes au lieu de 1.002 tonnes importées 186 millions
pour 330 millions de filés importés,
soit 10% en tonnage et 56% en valeur.

En dehors des statistiques douanières, ne devrait-on pas faire état également des importations nécessitées par les besoins de consommation de la population artisanale vivant du textile, et ajouter enfin que cette masse, numériquement importante, ne suffit pas par son travail à satisfaire les besoins intérieurs, puisque les importations de tissus et d'articles finis sont aussi très importantes.

En conclusion, l'examen de l'activité commerciale qui trouve son fondement dans la production artisanale textile, appelle les constatations suivantes :

L'approvisionnement en matières premières, d'une valeur totale de 800 millions en 1948, a été pour 40% le fait de l'importation. La commercialisation des produits finis, a suscité des transactions estimées à plus de 2,2 milliards, le commerce d'exportation a traité en moyenne 20% du tonnage de produits finis, et, compte non tenu de la laine tunisienne, les exportations n'ont représenté en poids que le 1/10 du tonnage des filés importés.

La part prépondérante du commerce intérieur par rapport au commerce d'exportation, montre bien que l'évolution n'a pas été très grande depuis l'époque où les artisans, groupés en corporations fermées, s'approvisionnaient, tissaient et vendaient leur propre production dans la même localité pour des clients connus, un peu comme travaille, de nos jours, le tailleur.

5^e PARTIE

CONCLUSIONS

L'étude de la production textile artisanale au cours de l'année 1948, même schématique, a toutefois nécessité la production de beaucoup de données numériques. C'est, un peu, en réaction contre une certaine tendance, signalée au début, à considérer cette activité du pays comme ne pouvant donner lieu à aucune statistique, et, surtout par souci de laisser dans l'incertain ou l'approximatif le moins d'éléments possible.

L'ampleur du sujet et le désir d'en conserver l'unité n'ont permis que de

fournir de très brèves indications sur les modes d'utilisation des diverses sortes de filés, supposant presque toujours acquis un rudiment de connaissances techniques du tissage à bras et de la fabrication des chéchias et tapis.

Mais il apparaît utile, en conclusion, de rappeler les données essentielles, dégagées ci-dessus, afin de permettre aux personnes les moins averties, de se faire une idée simple (mais fondée sur des chiffres certains) de l'importance du tissage artisanal de la Tunisie.

Suivant les formules consacrées, à l'usage des touristes, le tissage de Tunisie évoque de tapis de Kairouan, réputés « somptueux », ou des foulards aux couleurs qualifiées de « chatoyantes », tout cela supposant « l'activité inlassable des métiers à bras ».

Si on laisse de côté de telles formules, qui ne sont d'ailleurs pas toutes fausses, et que l'on veuille se rendre compte de la situation réelle de l'artisanat du tissage, il apparaît que :

- le commerce d'approvisionnement en filés réalise l'achat de 1.000 tonnes de marchandises pour 330 millions tandis que 2.700 tonnes de laine en suint sont mises à la disposition du tissage dans un cadre familial;
- le lent travail féminin du lavage et filage de la laine occupe en permanence 6.000 fileuses et plusieurs milliers de laveuses;
- l'activité d'artisans spécialistes, de femmes et d'enfants préparant le fil pour le tissage ou montant la chaîne d'un métier, dégage une masse de salaires de 180 millions de francs;
- 3.000 tisseuses travaillent en permanence sur les métiers à tapis;
- un effectif permanent de 4.500 métiers en activité toute l'année (1.100 soie, 2.400 coton, 1.100 laine), produisent 5 à 8 mètres de tissu par jour et donnent un salaire journalier de 300 à 350 francs pour le tisserand;
- un nombre de métiers bien supérieur ne travaillent pas et sont plus ou moins définitivement abandonnés;
- une production artisanale très diversifiée come type et qualité s'établit à une valeur de vente par l'artisan de 1.800 millions pour un poids de 1.444 tonnes;
- une foule de détaillants, souvent producteurs eux-mêmes, effectuent des opérations commerciales sur cette production qui sont évaluées à plus de 2 milliards;
- l'exportation des produits finis, vers la France et l'Algérie surtout, est équivalente à 320 millions, tandis que 1.450 millions de marchandises sont destinés à l'usage de la population locale, qu'elles soient utilisées directement dans la famille ou qu'elles soient achetées par l'intermédiaire du commerce.

Certains aspects du tissage artisanal ainsi précisés font comprendre toutes les difficultés que soulève l'existence d'un secteur productif aussi archaïque mais aussi actuel par son intégration à la vie courante.

N'y a-t-il pas là une quadrature du cercle à résoudre ? ne paraît-il pas impossible d'augmenter le rendement du métier, et, par là, le niveau de la vie du producteur, sans rendre inutile l'activité d'une foule d'auxiliaires et de la majorité de tisserands ?

De plus, l'élévation du niveau de vie aboutit précisément à faire considérer avec défaveur les productions textiles traditionnelles, au regard des vêtements et tissus usinés.

Problème insoluble si on l'envisage sous l'angle de la théorie pure car les deux éléments qui le conditionnent (technique et humain), appellent des solutions de sens différent.

La pratique fournit toutefois des indications d'action certaines, un peu empiriques, mais visant à des améliorations partielles d'un type de produit ou d'un palier de production. Toutes ces indications sont du domaine de la qualité et non de la quantité, et on ne doit pas les négliger.

La solution quantitative — s'il y en a une — celle qui trouvera un dénominateur commun aux facteurs technique et humain, doit être cherchée en dehors du secteur artisanal, dans le cadre général d'une mise en valeur du pays et d'un emploi adéquat de son potentiel humain. Le déplacement de main-d'œuvre, qui la caractérisera, demandera des années et sera le fait d'une génération plus jeune que celle des tisserands dont on vient d'étudier l'activité en 1948.

André NIVOLLET,
Rédacteur Principal
Ministère du Commerce
et de l'Artisanat.